

Les ateliers Enquête de suivi des créateurs

J u i l l e t 2 0 1 5

Avec la participation de :



Préfecture des Alpes Maritimes



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



CCI NICE CÔTE D'AZUR



ML Antipolis
mission locale



Dans un souci constant d'amélioration, la Maison de l'Emploi a souhaité connaître le devenir des personnes qui ont assisté à l'un ou plusieurs de ses ateliers d'information sur la création et la reprise d'entreprise.

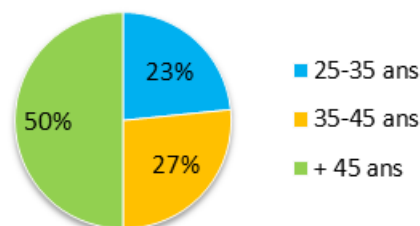
- **Les Vendredis de la Création** : cet atelier donne une première approche de la création-reprise d'entreprise et présente les acteurs de l'accompagnement et du financement. Ces réunions sont animées par la MDE, Pôle emploi et les acteurs de la création (CMA06, ACEC, Starteo...).
- **Les Mardis des Experts** : Ces ateliers permettent aux porteurs de projet de rencontrer gratuitement des experts de différents domaines (avocat en droit des affaires, expert-comptable, assureur, banquier...) qui animent ces réunions collectives sur des thématiques précises (statuts juridiques, étude de marché...).
- **Les Mardis des Repreneurs** : Cet atelier aborde le thème de la reprise d'entreprise et répond aux questions :
 - quels sont les avantages de la reprise ?
 - quelle entreprise reprendre ?
 - comment la trouver ?
 - comment évaluer son prix ?

Initiés en fin d'année 2007, ces ateliers gratuits ont réuni plus de 2 000 porteurs de projet. Cette enquête a été réalisée au troisième trimestre 2015 et concerne les ateliers de septembre 2007 à juin 2015.

➔ Typologie des porteurs de projet

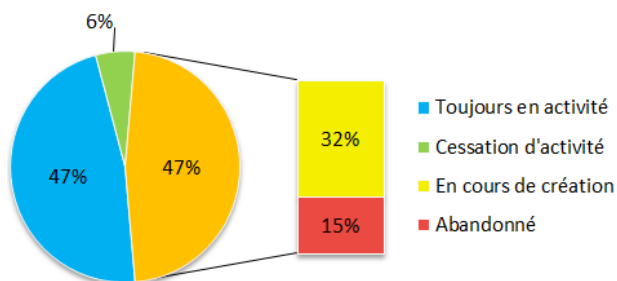
- 58 % des participants sont des hommes.
- 50% des créateurs ont plus de 45 ans, 27% ont entre 35 et 45 ans, 23% ont entre 25 et 35 ans.
- 94 % des créateurs étaient demandeurs d'emploi dont 59% depuis moins d'un an.

Répartition des participants par âge



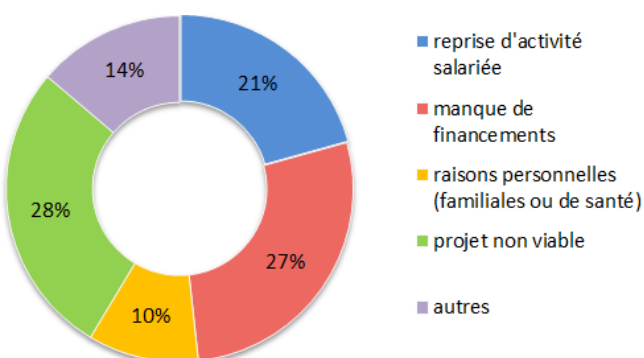
➔ **Avancement des projets**

Sur les participants ayant répondu à l'enquête, 53% ont créé, 32% sont en cours de création et 15% ont abandonné leur projet.



➔ **Motifs d'abandon ou de report du projet**

Les deux raisons principales sont le manque de financements et la viabilité des projets.



➔ **Accompagnement des créateurs**

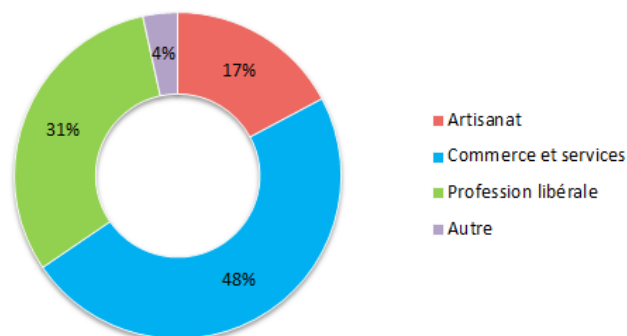
67% des créateurs se sont fait accompagner dans le cadre de leur projet.



➔ **Forme juridique des entreprises créées**

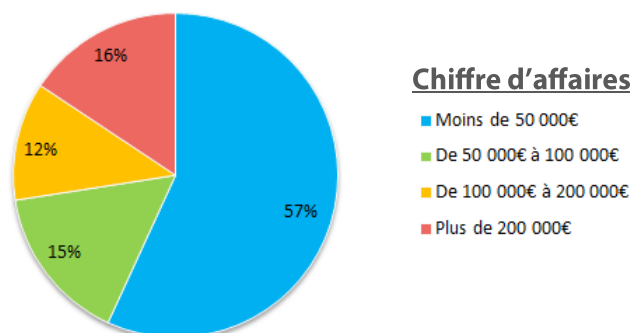
- 60% des créateurs ont choisi de s'installer sous forme de société (41% en SARL et EURL, 19% en SAS et SASU)
- 31% ont choisi l'auto-entreprise
- 9% sont en entreprise individuelle classique

➔ **Secteurs d'activités des entreprises créées**



➔ **Effectifs et chiffre d'affaires des entreprises**

80% des entreprises créées n'ont pas de salariés, 16% ont entre 1 et 10 salariés et 4% ont entre 10 et 25 salariés.



Chiffre d'affaires

➔ **Appréciation générale des ateliers de la Maison de l'Emploi**

Les résultats sont très bons (91% des participants sont à minima "satisfaits") et montrent, qu'après avoir travaillé leur projet, les participants voient l'utilité des informations obtenues en atelier.

| | |
|------------------|------|
| Très satisfait | 39 % |
| Satisfait | 52 % |
| Insatisfait | 9 % |
| Très insatisfait | 0 % |